

crédit à des clients fiables ayant bonne cote de crédit sont les suivants :

9,5 % par année pour 30 jours

11,5 % par année pour 60 jours

13 % par année pour 90 jours

Il faut ajouter aux frais d'intérêt la commission bancaire qui s'applique à l'opération visée (à laquelle s'ajoute encore une TVA de 12 %). Les redevances à l'administration portuaire, les frais de déchargement et de chargement sur camion varient en fonction du type d'entreposage à bord du navire : entreposage ordinaire ou réfrigération. Pour établir les montants exacts, il faut connaître la quantité de tonnes à expédier.